

LES RISQUES MAJEURS

La notion de risque majeur

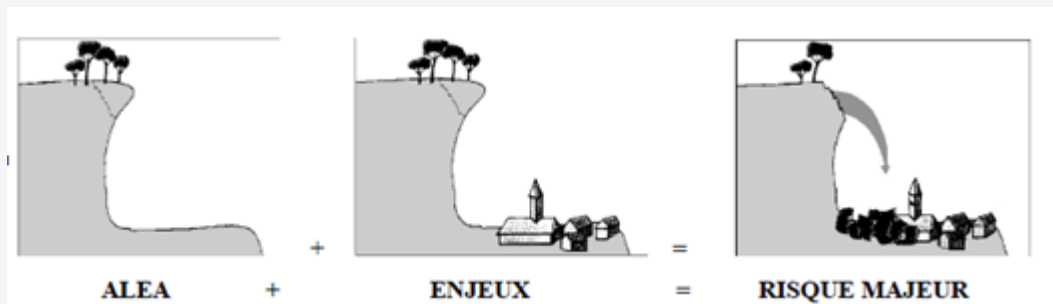
Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Le risque majeur est la possibilité d'un événement d'origine naturelle ou humaine (anthropique), dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société.

L'existence d'un risque majeur est donc lié :

d'une part à la présence d'un événement, qui est la manifestation d'un phénomène naturel ou anthropique, autrement dit un aléa,

d'autre part à l'existence d'enjeux, qui représentent l'ensemble des personnes et des biens pouvant être affectés par un phénomène. Les conséquences d'un risque majeur sur les enjeux se mesurent en termes de vulnérabilité.



Deux critères caractérisent le risque majeur :

- une faible fréquence : l'homme et la société peuvent être d'autant plus enclins à l'ignorer que les catastrophes sont peu fréquentes,
- une énorme gravité : nombreuses victimes, dommages importants aux biens et à l'environnement.

Les risques majeurs naturels et technologiques prévisibles :

Les risques naturels prévisibles :

Sur le territoire national, les risques naturels recensés sont au nombre de neuf : les séismes, les inondations, les mouvements de terrain, les avalanches, les feux de forêt, les éruptions volcaniques, les cyclones, les tempêtes et les tsunamis.

Dans le département du Haut-Rhin, trois risques naturels sont répertoriés : les séismes, les inondations et les mouvements de terrain.

Les risques technologiques prévisibles :

Sur le territoire national, les risques technologiques sont au nombre de cinq : le risque nucléaire, industriel, transport de matières dangereuses, rupture de barrage, et minier.

Dans le département du Haut-Rhin, quatre risques technologiques sont répertoriés : le risque nucléaire, l'industriel, le transport de matières dangereuses et le risque rupture de barrage.